



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021
Délibération n DEL-2021-0280

Objet : Sollicitation d'une subvention auprès du Département de l'Isère pour la saison 2021-2022 de spectacles vivants à Aragon

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 59
Pouvoirs : 8
Absents : 0
Excusés : 15
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

25.10.21

et affichage le

25.10.21

Secrétaire de séance : Jean-François CLAPPAZ

Le lundi 27 septembre 2021 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 21 septembre 2021.

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Dominique BONNET, Christiane CHARLES, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Mylène JACQUIN, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO

Pouvoir : François BERNIGAUD à Cécile CONRY, Patrick AYACHE à Philippe LORIMIER, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Vincent GOUNON à Claire QUINETTE-MOURAT, Martine KOHLY à Sidney REBBOAH, Youcef Tabet à Nelly GADEL, Françoise VIDEAU à François OLLEON, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH

Le Président rappelle que la Communauté de Communes Le Grésivaudan affiche une volonté de soutien aux manifestations culturelles, éducatives, dans le cadre de la charte communautaire. L'Espace Aragon, équipement intercommunal, est une des composantes fortes de la politique culturelle intercommunale de notre territoire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

assurant une programmation de films 94000 entrées), spectacles vivants (8000 entrées) et d'exposition (5000 entrées).

Dans cet objectif, l'Espace Aragon proposera de septembre 2021 à juillet 2022 des spectacles vivants sur le thème « Nature Humaine ». Plus de 18 spectacles composent cette saison éclectique faites de danse, humour, de seul en scène, de musique...

Des représentations auront également lieu en temps scolaire pour permettre aux plus jeunes de découvrir le spectacle vivant (20 représentations) à des tarifs attractifs. Pour toutes les écoles, collèges et lycées du Grésivaudan. Des animations accompagneront ces représentations comme des échanges avec les artistes...

Le montant prévisionnel de cette programmation s'élève à 62000€ HT de cachets.

La communauté de communes Le Grésivaudan a choisi de soutenir l'Espace Aragon dans sa proposition de saison de spectacles vivants.

Ainsi, Monsieur le Président propose de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de l'Isère pour la saison culturelle 2021-2022.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 27.9.21

Le Président,
Henri BAILE

